

Parlons Démocratie!

Association visant à diffuser la connaissance
des institutions démocratiques
et à favoriser l'engagement civique



C'est dans le gouvernement
républicain que l'on a besoin de
toute la puissance de l'éducation



Montesquieu





Notre raison d'être

Créée en 2020, l'Association Parlons Démocratie vise à **diffuser la connaissance des institutions démocratique et à favoriser l'engagement citoyen.**

La démocratie n'est jamais un acquis, elle est toujours à promouvoir et à défendre. Or, durant les dernières décennies, l'abstention n'a cessé de progresser en France et la confiance dans les institutions politiques s'est effritée. En conséquence, c'est la légitimité des décisions publiques qui est remise en cause.

Si les causes de cette crise démocratique sont nombreuses, l'une d'entre elle réside dans la **méconnaissance du fonctionnement de la démocratie.** C'est à répondre à cette méconnaissance qu'œuvre Parlons Démocratie, association composée principalement de fonctionnaires ayant une **connaissance de l'intérieur** du fonctionnement des institutions.

Comment fonctionne la démocratie ? Qui fait la loi ? Comment la justice est-elle rendue ? A quoi sert un Parlement ? Quels sont le rôle et les pouvoirs de l'Union européenne ? Quels sont les grands principes démocratiques ?

C'est à répondre à ces questions que Parlons Démocratie consacre son énergie, **notamment auprès des plus jeunes générations,** mais aussi à l'attention des étudiants, des associations, des élus et du grand public, dans la **plus stricte neutralité politique.**

Nos valeurs

Dans sa charte des valeurs, Parlons Démocratie s'engage à promouvoir et défendre les valeurs suivantes :

■ **La neutralité, notamment politique** : l'association et ses intervenants observent une stricte neutralité religieuse, philosophique et politique, tant dans son fonctionnement que dans ses interventions. L'association n'adhère à aucune formation politique et promeut l'expression respectueuse de tous points de vue. Elle n'accepte aucun don provenant d'un parti ou d'une formation politique.

■ **L'indépendance** : les membres de l'association ne représentent pas les institutions publiques au sein desquelles ils travaillent ou ont travaillé. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la communication institutionnelle de ces dernières.

■ **La transparence** : en cohérence avec les valeurs de citoyenneté et de démocratie, l'association s'engage à tendre vers l'exemplarité en termes de transparence s'agissant de son fonctionnement interne et notamment de ses ressources financières.

■ **La démocratie interne** : l'association se situe dans une perspective de mise en valeur et de défense de la démocratie sous toutes ses formes. Elle se conforme, dans son fonctionnement interne, aux principes démocratiques.

D'une manière générale, l'association inscrit son action dans le cadre des valeurs républicaines.



Nos intervenants

Les intervenants de Parlons Démocratie sont **des personnes qui travaillent ou ont travaillé dans les institutions publiques (Parlement, collectivités territoriales, Présidence de la République, juridictions, Union européenne, etc.)** ou qui ont développé une expérience et une culture démocratiques particulières.

Elle a pour objet d'**apporter une « vision de l'intérieur »**, qui permet de mieux comprendre le fonctionnement et les pratiques démocratiques.

Le Président d'honneur de Parlons Démocratie est **Jean-Louis Nadal**, procureur général honoraire de la Cour de cassation, ancien président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.



Nos interventions

Parlons Démocratie intervient principalement en milieu scolaire (école, collège, lycée), en particulier lors des enseignements d'éducation morale et civique. Elle intervient également dans le cadre universitaire.

L'association peut également intervenir dans tout autre cadre (associatif, éducation populaire..) qui correspond à sa charte des valeurs. Les interventions peuvent avoir lieu en **présentiel ou à distance**, via une application de visioconférence.

Les interventions de Parlons Démocratie se déclinent en deux formats principaux :

- **une présentation suivie d'une discussion portant sur des thématiques liées au fonctionnement de la démocratie.**
- **des simulations de débats parlementaires.** Il s'agit de jeux de rôle dans lesquels chaque participant incarne un protagoniste du débat parlementaire (ministre, rapporteur, président de commission, parlementaire...). Ceci permet d'expérimenter la délibération collective.

Des interventions peuvent également être organisées au bénéfice de professionnels (enseignants, formateurs, etc.) et des élus locaux.

Les interventions de Parlons Démocratie en milieu scolaire et universitaire sont réalisées **à titre gratuit.**

Quelques exemples de thèmes :

- « Qu'appelle-t-on démocratie ? »,
- « Comment fonctionne le Parlement ? »,
- « À quoi sert un député ? »,
- « Quels sont les droits du citoyen ? »,
- « Pourquoi voter ? » ;

La presse en parle !



Quelques exemples d'interventions

Le 31 Mars 2022, Eric Buge, administrateur de l'Assemblée Nationale, a présenté le contrôle de la probité des élus devant les **enseignants de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG)**



Le 24 mars 2022, Geoffroy Laurin, administrateur du Sénat, et Christine Juberthie, administratrice de l'Assemblée nationale, ont présenté le processus de fabrication de la loi et organisé une simulation de débat parlementaire devant une **classe de première et deux classes de terminale au Lycée Paul Langevin à Suresnes.**



Les 25 janvier et 8 février 2021, Mathilde Bouchardon et Clémentine Castello, administratrices de l'Assemblée nationale, ont présenté la procédure parlementaire et organisé une simulation de débat parlementaire pour les **Terminales du lycée Michelis à Amiens.**



Le 8 février 2021, Philippe Dautry, administrateur de l'Assemblée nationale, et Basile Ridard, maître de conférence en droit public, ont présenté la procédure législative aux **membres de la Convention citoyenne pour le climat.**

Le 7 mai 2021, Nicole Klein, préfète honoraire, et Antoine Stéphany, administrateur de l'Assemblée nationale, sont intervenus devant **trois classes de Terminale du lycée naval de Brest**, sur le vote de la loi et sa mise en œuvre sur le terrain.

Nous contacter

Par e-mail :

contact@parlons-democratie.fr

Nous suivre

Twitter :

<https://twitter.com/ParlonsDem>

Linkedin :

<https://fr.linkedin.com/company/parlons-democratie>

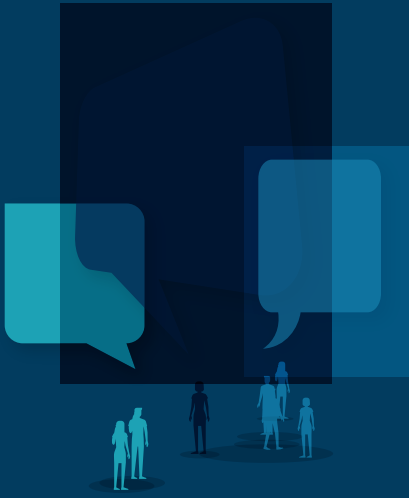
Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/ParlonsDem>



Parlons Démocratie !





PARLONS DÉMOCRATIE



www.parlons-democratie.fr